

Livret d'informations

Année scolaire 2025-2026



Ecole maternelle et élémentaire Sainte-Marie
11 rue Beausoleil 53400 LIVRÉ-LA-TOUCHE
02.43.06.24.83
www.stemarielivre.fr
E-mail : ecole.livrelatouche@wanadoo.fr



DOUBLE JE(U)

Chers parents,

Cette année, un nouveau projet va nous rassembler !

Désormais, le théâtre fait partie de nos pratiques. Mais le temps d'une année, nous allons jouer double jeu.

En parallèle du jeu théâtral, nous allons développer la pratique du jeu dans tous ses aspects et chercher à mieux se connaître.

Ce livret vous redonne aussi quelques précisions sur les horaires et les petits changements.

Bonne lecture et bonne année scolaire à tous.

Le chef d'établissement,
Mr Eric GUILLET

L'équipe éducative

TPS-PS-
MS-GS

Enseignante : Océana BEAUPERIN
ASEM : Nadège LEROI

CP-CE1

Enseignante : Bernadette LE PELTIER

CE2-
CM1-CM2

Enseignante : Coline PIAU

Poste d'aide
spécialisée

Enseignante ASH:
Céline FAUCHEUX

L'équipe se tient à votre disposition pour vous rencontrer. Cependant, il nous semble préférable de fixer ces temps de rencontre le soir et sur rendez-vous afin de préparer au mieux ces entretiens.

Personnel
d'entretien

Pascale SABIN

DIRECTION Monsieur GUILLET

Présent sur l'établissement :
le lundi de 8h à 10h , le mardi de 9h15
à 12h , le jeudi de 14h30 à 16h15 et le
vendredi de 12h à 15h.

Disponible également au :
06.78.68.10.86



Mémo

Horaires de l'école



Pour ne pas perturber le fonctionnement de la classe et pour permettre à l'enfant de bien vivre l'accueil (rites, comptines...), merci de respecter ces horaires, matin, midi et soir.

	Maternelle	Primaire
Matin	8h45 - 12h00	8h45 - 12h00
Après-midi	13h30 - 16h15	13h30 - 16h30



Numéros de téléphone



	Ecole Sainte-Marie
Ecole	02.43.06.24.83
Directeur	06.78.68.10.86
Restauration scolaire	02.43.06.01.38

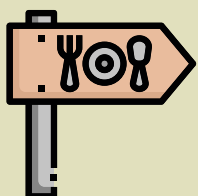
Pour une urgence et en cas d'absence de Mr Guillet, vous pouvez contacter : Mme BEAUPERIN Océana à l'école au 02-43-06-24-83.

Organisation

Le matin

Les enfants sont accueillis à partir de 8h30 au portail.

Début de la classe : 8h45.



Pause méridienne

La sortie a lieu à 12h00.

Le service de cantine est assuré par le personnel municipal.
Les inscriptions se font auprès de la mairie.

Pour les élèves qui ne déjeunent pas à la cantine, le retour se fait entre 13h20 et 13h30.

Sorties

La sortie du soir a lieu à 16h30.

Si les parents ne sont pas arrivés à 16h40, les élèves sont placés en garderie.



Respecter les conditions de circulation et de stationnement devant l'école, pour une bonne sécurité des enfants.

Merci de bien vouloir signaler les éventuels changements par écrit ou par mail.

Organisation

Garderie périscolaire

La garderie municipale fonctionne de 7h15 à 8h30 le matin et de 16h40 à 18h30 le soir.

Les inscriptions se font par le biais de la mairie via le portail famille.

Absence des enfants

Toute absence, hors maladie ou rendez-vous médical est déconseillée. En cas d'absence, prévenir l'école :

- Soit par téléphone ou mail à l'école en cas d'absence imprévue (suivi d'un mot lorsque l'enfant revient).
- Soit par un mot donné quelques jours à l'avance lorsque l'absence est prévue.

Pour toute absence, merci de bien vouloir prévenir avant 9h et non pendant la classe. C'est vous qui devez prévenir la garderie périscolaire, pour que le goûter du soir ne soit pas préparé et la cantine (en cas d'oubli, le repas est facturé).

A partir de 9h00, si nous n'avons pas de nouvelles, nous nous permettrons de vous appeler.

Malades / médicaments / dispenses de sport

- Il est important que les enfants malades soient totalement rétablis au moment de leur retour à l'école. Les enfants fiévreux (au-dessus de 38°C) ne seront pas acceptés à l'école. Dans le cas où ils seraient présents, nous vous préviendrons, vous ou une personne autorisée, afin que vous veniez le chercher dès que possible.
- Nous ne pouvons donner aucun traitement (sirop, homéopathie...) pour des maladies courantes, même avec une ordonnance médicale.
- Nous vous demandons de fournir un certificat médical lorsque l'enfant est dispensé de sport.

Organisation

Vie à l'école



Pour faciliter la vie de votre enfant, nous demandons :

- Que ses affaires soient marquées à son nom (vêtements, affaires scolaires...).
- Qu'il n'ait pas de bijoux ayant de la valeur et pouvant être perdus
- Qu'il n'apporte pas de jouets, de matériel électronique (portable interdit.) ...

L'enfant doit avoir un comportement responsable dans la classe, sur la cour... Il doit être respectueux des autres (enfants, adultes, encadrants), du matériel. Un règlement de vie au sein de l'école précisera ce que nous pouvons attendre de chacun.



Communication avec les familles

Votre enfant a un cahier de liaison. Celui-ci devra être consulté chaque soir et signé après la lecture des informations.

Documents de rentrée

Fiche de renseignements :

Votre enfant vous a donné une feuille de renseignements individuels, vous voudrez bien la compléter. Vous devez remplir aussi la feuille famille et les délégations pour chaque enfant. Ces fiches sont très importantes et doivent être complétées le plus rapidement possible puisqu'elles comportent tous les numéros pour vous joindre en cas de problème.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse ou de situation familiale ou professionnelle, tout au long de l'année.

Animation du projet pastoral



Lorsque vous inscrivez vos enfants dans notre école privée catholique sous contrat d'association vous en acceptez l'organisation et la spécificité.

Elle est organisée sur 25 heures par semaine en élémentaire pour permettre aux élèves de vivre 1 heure spécifique en lien avec notre projet éducatif chrétien diocésain.

Cette heure valorise notre culture chrétienne et plus largement la culture religieuse.

Sur cette heure, il est proposé aux élève, de participer à des temps de catéchèse (temps de prière, préparation à la première communion, découverte des évangiles), en petits groupes, pour respecter chacun dans ses choix, dans la classe, avec l'enseignant ou bien en dehors de la classe, en petit groupe avec des catéchistes de la paroisse.



Calendrier

Dates à retenir

Journée pédagogique Lundi 10 novembre 2025

Fête des écoles Dimanche 21 juin 2026

Calendrier scolaire

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 17 octobre au lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026
Vacances d'hiver	Du vendredi 13 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du vendredi 10 avril au lundi 27 avril 2026
Pont de l'Ascension	Du mardi 12 mai au lundi 18 mai 2026
Vacances d'été	Le vendredi 3 juillet 2026

(Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.)

